



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG

Cycle mémoriel
11 novembre 1918 / 2018

De l'ultime offensive
à la paix des combattants

Augustin Trébuchon, dernier Poilu mort au combat



Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Boutancourt
Chalandry-Étaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépnigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

L'emploi local en ligne

Je n'ai jamais prétendu détenir de baguette magique. De même, bien que la période des fêtes y soit propice, je ne compte pas me déguiser en Père Noël. Pourtant, permettez-moi de déposer au pied de notre sapin commun un cadeau qui, je l'espère, va nous permettre dès 2018 de regarder notre avenir avec un surcroît de confiance. Déballons-le ensemble...

Depuis la création d'Ardenne Métropole, notre principale préoccupation a toujours été l'emploi. Nous avons bien sûr mené d'autres combats, qu'il s'agisse de la modernisation de nos réseaux d'eau potable et d'eau usée, de l'élargissement de l'offre de transports publics ou de la rationalisation de la collecte des déchets. Mais l'emploi reste et restera notre premier objectif, notre priorité. Raison pour laquelle nous avons été nombreux à saluer, le mois dernier, la promesse d'une centaine d'embauches par l'Agence nationale des titres sécurisés, qui s'apprête à créer un centre de contact au sein de Terciarys, le site à vocation tertiaire aménagé par notre communauté d'agglomération près de la gare de Charleville-Mézières.

J'ai aujourd'hui une deuxième bonne nouvelle à vous annoncer : l'ouverture d'un site internet regroupant des centaines d'offres d'emploi ou de stage émanant exclusivement du territoire d'Ardenne Métropole. Parmi nous, qui n'a jamais entendu un entrepreneur cherchant à embaucher mais se plaignant de ne pas recevoir de candidature ? Ou à l'inverse un étudiant à la recherche d'un stage mais ne sachant pas à quelle porte frapper ?

Une application informatique a été conçue pour mettre en relation les habitants de notre territoire, qu'ils soient à la recherche de collaborateurs, pour les uns, ou à la recherche d'un emploi ou d'un stage, pour les autres. Elle est désormais opérationnelle et accessible sur le site www.ardenne-metropole.fr. Si Ardenne Métropole peut ainsi contribuer à réduire les emplois non pourvus et à faire baisser le chômage que nous connaissons, alors les efforts que nous avons déployés pour rendre ce service accessible et efficace n'auront pas été vains.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

COLLECTE DES DÉCHETS : L'EFFICACITÉ À MOINDRE COÛT

A compter du 1^{er} janvier 2018, le rythme de ramassage des déchets va être modifié sur 37 communes d'Ardenne Métropole. Le but, être à la fois plus efficace et moins cher.

Tous les habitants d'Ardenne Métropole n'en ont sans doute pas conscience, mais le fait est que chaque jour, à de multiples reprises, ils utilisent des services gérés et mis en place par notre communauté d'agglomération. Vous ouvrez un robinet ? Vous utilisez l'eau potable fournie par l'agglomération. Vous videz votre baignoire ? L'eau usée s'évacue en empruntant des canalisations «Ardenne Métropole». Vous jetez des déchets à la poubelle ? Le sac que vous remplissez (et tout ce qu'il contient...) sera ramassé par la communauté d'agglomération.

C'est justement pour améliorer encore plus la qualité de ces services quotidiens, en l'occurrence le dernier cité, qu'une bonne partie du rythme de collecte des déchets va évoluer à compter du 1^{er} janvier prochain : 37 communes sont concernées, dont Charleville-Mézières et Sedan, ne serait-ce qu'en partie (voir encadré ci-dessous). On le sait, tout changement perturbe les habitudes, et il est probable que l'on trouve courant janvier quelques poubelles orphelines sorties par tel ou tel usager victime de sa distraction... Mais c'est pour la bonne cause ! On vous explique pourquoi...

LE GROS MORCEAU

En terme de tonnage, Charleville-Mézières constitue le «gros morceau» de ce changement. Les Carolomacériens trouveront d'ailleurs au sein du Carolo Mag, leur magazine municipal, un supplément de 4 pages détaillant rue par rue les nouveaux horaires de collecte. Exemple avec le quartier d'Arches : actuellement, les camions-bennes y

passent le matin. Désormais ce sera en soirée, entre 21 h et 4 h du matin, les lundi et jeudi pour les ordures ménagères et le mercredi pour le tri. Ce qui permettra entre autres d'éviter les problèmes de circulation et les embouteillages qui se forment parfois derrière les camions.

« *Compte tenu du découpage et des horaires actuels des tournées sur Charleville-Mézières, on est quasiment certain de toujours trouver des poubelles sorties quelque part, explique Michel Normand, le vice-président d'Ardenne Métropole en charge des déchets. Désormais dans le centre, tout sera ramassé en fin de journée et la nuit, les ordures comme le tri.* » Autre nouveauté, le ramassage des ordures ménagères sur le secteur « conservatoire-cinéma-théâtre-place de Nevers-quai Rimbaud » s'effectue aujourd'hui les lundi et jeudi soirs. Ce sera bientôt les mardi et vendredi afin d'avoir le même rythme que pour les rues piétonnes.



37 communes d'Ardenne Métropole concernées par ces changements

Modification du rythme de ramassage des ordures ménagères et du tri

- ♦ Charleville-Mézières,
- ♦ Daigny,
- ♦ Floing,
- ♦ Gespunsart,
- ♦ La Francheville,
- ♦ Montcy-Notre-Dame,
- ♦ Neufmanil,
- ♦ Nouzonville,
- ♦ Noyers-Pont-Maugis,
- ♦ Rubécourt et L.,
- ♦ Saint-Laurent,
- ♦ Sedan (secteur Frénois),
- ♦ Thelonne,
- ♦ Villers-Cernay,
- ♦ Villers-Semeuse,
- ♦ Ville-sur-Lume,
- ♦ Warcq.

Modification du rythme de ramassage des ordures ménagères

- ♦ Aiglemont,
- ♦ Arreux,
- ♦ Belval,
- ♦ Cliron,
- ♦ Damouzy,
- ♦ Fagnon,
- ♦ Haudrecy,
- ♦ Prix-lès-Mézières,
- ♦ Sécheval,
- ♦ Tournes.

Modification du rythme de ramassage du tri

- ♦ Cheveuges,
- ♦ Gernelle,
- ♦ La Grandville,
- ♦ Houldizy,
- ♦ Issancourt-et-Rumel,
- ♦ Lumes,
- ♦ Saint-Aignan,
- ♦ Villers-sur-Bar,
- ♦ Vivier-au-Court,
- ♦ Vrigne-aux-Bois.



78 000 TONNES
DE DÉCHETS DONT :

34 000 tonnes
d'ordures ménagères

10 000 tonnes
d'encombrants

7 000 tonnes
de déchets verts

7 000 tonnes
de tri

3 700 tonnes
de verre

1 200 tonnes
de ferraille

ECONOMIES EN VUE

« Notre but est de simplifier et d'aller au plus pratique, reprend Michel Normand. Sur la majorité des communes, la collecte des ordures et du tri va avoir lieu le même jour, les habitants ne sortiront qu'une fois leurs déchets. Ce qui va se traduire à la fois par une meilleur qualité de service et par une économie. » Ce sera notamment le cas avec la réduction du nombre de camions affectés à la collecte : « On en aura moins mais ils rouleront plus, ce qui au final nous coûtera moins cher. Notre but est de parvenir à équilibrer le budget déchets d'Ardenne Métropole et on y est presque ! » Une bonne nouvelle pour les usagers... et les contribuables !

L'ensemble des nouveaux calendriers de collecte, commune par commune, est disponible sur le site internet d'Ardenne Métropole : www.ardenne-metropole.fr, rubrique « L'agglomération pratique ».

Des calendriers papiers sont disponibles aux accueils des mairies et, pour certaines communes, également distribués dans les boîtes aux lettres.

Bravo et merci pour votre geste de tri !

Avec presque 55 kg/hab d'emballages triés en 2016, le département des Ardennes a une performance de tri supérieure de 18 % par rapport à la moyenne nationale.

Grâce à notre geste de tri, nous donnons une 2^{ème} vie à nos déchets !



Autre changement, mais qui ne concerne que les dix communes de l'ex-Cœur d'Ardenne plus Fagnon, Houldizy et Neufmanil : leurs habitants vont être invités à déposer leurs sapins de Noël dans l'une des déchèteries communautaires, comme c'est déjà le cas pour toutes les autres communes d'Ardenne Métropole. Il est cependant possible que certaines de ces treize communes mettent en place un système de ramassage municipal ; ce sera notamment le cas sur Charleville-Mézières.

DECATHLON
CHARLEVILLE - MEZIERES

OUVERT LES DIMANCHES 03, 10 & 17 DÉCEMBRE



VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES
ET DE BELLES
ÉMOTIONS SPORTIVES !



UNE ANNÉE POUR NE PAS OUBLIER



Le 11 novembre 2018 marquera le 100^e anniversaire de la fin du premier conflit mondial. Le soldat de première classe Augustin Trébuchon, incorporé dès 1914, est tombé le 11 novembre 1918, une dizaine de minutes avant l'armistice, faisant de lui le dernier poilu mort au combat sur le sol français. La destinée tragique de ce berger lozérien décédé sur notre territoire, à Vrigne-Meuse, lors de l'ultime offensive de l'armée française, a amené notre communauté d'agglomération à organiser un cycle mémoriel durant l'année 2018.

Ce cycle a été lancé le 9 novembre dernier avec notamment la mise en ligne d'un court métrage (visible sur www.ardenne-metropole.fr).

De nombreux évènements se dérouleront tout au long de l'année : des actions avec l'Éducation nationale, un festival cinématographique, des conférences, concerts, résidence artistique, expos...

Et le 11 novembre 2018, une cérémonie commémorative d'ampleur nationale sera organisée à Vrigne-Meuse avec, on l'espère, la présence du président de la République.

Programme détaillé bientôt disponible sur www.ardenne-metropole.fr

L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

Modalités d'accueil et animations pendant les vacances de Noël :

Centre aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières

- ♦ Mercredi 20 décembre 15 h 30 > 17 h 30 : venue du Père Noël et distribution de friandises + structures gonflables.
- ♦ Horaires "vacances" du 26 décembre au 7 janvier inclus.
- ♦ Dimanches 24 et 31 décembre : ouvert de 9 h 30 à 13 h.
- ♦ Lundis 25 décembre et 1^{er} janvier : fermé.

Centre aquatique de Sedan

- ♦ Fermé pour vidange du 25 décembre au 5 janvier inclus. Réouverture samedi 6 janvier.
- ♦ Samedi 6 janvier : ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 (Espace forme : 9 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h 30).
- ♦ Dimanche 7 janvier : ouvert de 9 h à 12 h 30.
- ♦ Horaires "période scolaire" à partir du 8 janvier.

Piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières

- ♦ Fermée du 23 décembre au 8 janvier inclus. Réouverture le mardi 9 janvier à 11 h 30.

Patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières

- ♦ Mercredi 13 décembre 15 h > 17 h : venue du Père Noël et distribution de friandises.
- ♦ Vendredi 22 décembre 20 h 30 > 22 h 45 : "Soirée Noël à la patinoire" (animation DJ, tablette à gagner).
- ♦ Horaires "vacances" du 26 décembre au 7 janvier inclus.
- ♦ Dimanches 24 et 31 décembre : ouvert de 10 h à 12 h.
- ♦ Lundis 25 décembre et 1^{er} janvier : fermée.

Horaires, tarifs et actualités disponibles sur www.ardenne-metropole.fr

CAMPUS : TROIS GRUES... ET UNE BOÎTE

Cela faisait quelque temps que l'on n'avait pas vu sur Charleville-Mézières trois grues desservant le même chantier... C'est le cas depuis la fin du mois dernier sur le site du futur campus universitaire : trois grues, soit une pour chacune des constructions prévues (extension de l'IUT, pôle formation CCI et maison des étudiants). Moins imposante mais également utile, une boîte aux lettres ou boîte à idées a été installée à proximité du panneau annonçant les travaux : les riverains sont invités à y déposer avis, observations ou remontrances sur le fonctionnement du chantier.

